

Les loyers vont baisser ! **Vraiment ?**



Dès le 1^{er} octobre, le Gouvernement a décidé de diminuer l'APL de 5€ pour tous les allocataires, HLM comme privés. La quittance d'octobre va donc augmenter de 5 euros.

Pour 2018, le Gouvernement a préparé un cadeau empoisonné spécialement pour les locataires HLM : il veut diminuer l'APL mensuelle de 50 à 70€ en mettant en place un système compliqué. Il prétend que ce sera une opération blanche pour les allocataires. Les organismes d'HLM vont devoir payer la différence qui sera, à court et moyen termes, répercutée sur la quittance de TOUS les locataires.

EN CONCLUSION, MOINS D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES, MOINS DE PERSONNEL, MOINS DE REHABILITATIONS, MOINS DE CONSTRUCTIONS NEUVES.

DANS QUEL ÉTAT VONT SE RETROUVER NOS LOGEMENTS, NOS CITÉS ET NOS RÉSIDENCES !



UNE VÉRITABLE BOMBE LANCÉE CONTRE L'INSTITUTION HLM



LES CHOIX SONT FAITS : LIQUIDER LES HLM !

Aucune contrainte pour les propriétaires du parc privé : pas de baisse de l'APL, pas de baisse de loyers. Une véritable sélection se met en place : locataires, mal ou non-logés, et accédants à la propriété seront les perdants. **LA CRISE DU LOGEMENT VA ENCORE S'AGGRAVER ! LES LOCATAIRES N'ONT RIEN À GAGNER À CE JEU DE DUPES.**

BAISSE DE L'APL : STOPPONS MACRON, LE ROBIN DES BOIS DES RICHES.

Dans le même temps, le Gouvernement allège l'ISF de **4,5 MILLIARDS D'EUROS.**



Tous concernés !

LE MODÈLE DU LOGEMENT SOCIAL DE NOTRE PAYS REMIS EN CAUSE

Ce modèle centenaire a permis et permet encore à des millions de familles de se loger dans des conditions correctes avec des loyers modérés.

D'AUTRES MESURES SONT ENVISAGÉES :

UN CONTRAT LOCATIF À DURÉE DÉTERMINÉE :

- Révisé tous les 6 ans en HLM.
- Bail de 1 à 10 mois dans le parc privé.

Les ménages seront désormais contraints à la précarité.

RENFORCEMENT DE LA TAXATION DES MOINS PAUVRES = AGGRAVATION DES GHETTOS

Application du surloyer dès le 1^{er} euro de dépassement des plafonds de ressources.

GEL DU TAUX DU LIVRET A MAINTENU À 0,75 %

Le Livret A finance la construction des logements sociaux, ce sont donc les épargnants modestes qui vont payer !

L'ÉTAT SUPPRIME SES DOTATIONS (aides à la pierre) = COUP D'ARRÊT À LA CONSTRUCTION SOCIALE ET AUX RÉHABILITATIONS, AUGMENTATION DES LOYERS



“ Et avec la loi travail, la précarité dans le travail s'accompagnera désormais de la **précarité dans le logement.** ”

DANS LE LOGEMENT PRIVÉ, AUCUNE MESURE DE CONTRÔLE DES LOYERS.

Malgré les annonces fracassantes du ministre et de son secrétaire d'État, aucune mesure d'encadrement des loyers n'est vraiment envisagée. Les bailleurs privés pourront faire monter les loyers en fonction de leurs appétits spéculatifs.

RENFORÇONS L'ACTION, RASSEMBLONS-NOUS !

Depuis l'annonce de ces mesures, la CNL et ses militants ont multiplié les actions pour sensibiliser la population : tracts, faux billets de 5 et 50 euros, pétition, manifestations, pression sur le ministère et le Président Macron.

La CNL a des propositions concrètes pour sauver l'institution HLM, pour mettre en place un service public du logement et instaurer une Sécurité Sociale du Logement. Elle réclame la tenue - en urgence - d'États généraux du logement et de l'habitat.

ON PEUT FAIRE AUTREMENT !

Venez nombreux à la **grande manifestation unitaire SAMEDI 09 DECEMBRE** à PARIS (après-midi)

Rendez-vous sur le site de la CNL : www.lacnl.com.

Signez la pétition en ligne contre la baisse des APL et la politique logement du Gouvernement. Soyez attentifs aux initiatives de la CNL et rejoignez-nous dans l'action !

